

**Relevé de Conclusions du Conseil d'UFR  
jeudi 29 Août 2019**

DELIBERATIONS	RESULTAT DU VOTE
CR du conseil du 13 juin 2019 : le conseil approuve le compte rendu avec 1 abstention.	<b>APPROUVÉ</b>
PARTIE A : VOTE UFR STAPS	
<p>• <b>Présentation du comité de pilotage et orientations politiques du département APA-S</b> Le comité de pilotage se composerait des secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs institutionnels et locaux</li> <li>- Secteur sanitaire</li> <li>- Secteur Médico-social</li> <li>- Secteur Sportif et fédéral</li> <li>- Professionnels et/ou ancien étudiants</li> <li>- Représentant des usagers</li> </ul> <p>Le conseil demande au département APA-S de réduire le nombre de personnes par secteur représenté en sélectionnant les acteurs majeurs du COPIL et en associant le monde médical avec les 3 fédérations hospitalières.</p> <p>Il demande à cibler les objectifs des missions en s'attachant à l'adéquation entre la formation et les besoins de la professionnalisation.</p>	<b>APPROUVÉ</b>
<p>• <b>Campagne d'emploi des enseignants du second degré</b></p> <p>1) <u>Demande de maintien du poste de Jean-Marc Villalard suite à départ en retraite en Septembre 2019 :</u> Profil : Enseignement des activités physiques sportives et culturelles dans les structures socio-éducatives et culturelles. Responsabilité de la formation professionnelle DEUST Animation.</p> <p>2) <u>Suite départ en retraite de Alain DAUTRICHE qui sera effectif en Juillet 2020 :</u> 2 propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demande de transformation de son mi-temps actuel (STAPS-SUAPS) en poste à temps complet à l'UFR STAPS Profil : Enseignement des activités physiques de pleine nature, spécialités ski, voile, moyenne montagne, dans les structures privées et socio-éducatives. Responsabilité de la formation professionnelle DEUST APN.</li> <li>- demande de maintien de la situation actuelle du poste partagé UFR STAPS et SUAPS continuant la coordination et les enseignements du DEUST AGAPSC, parcours APN à l'UFR STAPS Profil : Enseignement des activités physiques de pleine nature -voile, ski - et des activités collectives et duelles.</li> </ul> <p>3) <u>Demande de création d'un poste second degré Sciences de gestion - socio management</u></p> <p>4) <u>pour la campagne d'octobre</u> Profil enseignant contractuel mi-temps (enseignement et développement) partagé avec le CROS (comité régional olympique et sportif)</p> <p>VOTE : Adopté à l'unanimité. Le document sera présenté au conseil de l'université.</p>	<b>APPROUVÉ</b>
PARTIE B : POUR INFORMATION ET VOTE	
• Présentation du calendrier des réunions / A.G / événements STAPS 2019-2020	<b>APPROUVÉ</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du calendrier des formations (préparation quinquennal)</li> </ul>	<b>APPROUVÉ</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• BDE : Présentation de l'organisation de la journée « t'es pas mon genre » le cadre du mois de la mixité</li> </ul> <p>Le projet est actuellement en attente car le FSDIE ne se réunira que le 17 octobre pour étudier les différents projets et l'obtention d'une éventuelle aide.</p>	<b>APPROUVÉ</b>
<b>PARTIE C : POUR INFORMATION ET DEBAT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bruno FEUTRIER de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) fait une présentation de la nouvelle gouvernance du sport et de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.</b></li> </ul> <p>- La réforme de la DRJSCS s'inscrit dans le plan "CAP 2022" mis en place pour réfléchir à une réforme des missions de l'Etat.</p> <p>En juin 2020 (ou 2021), la DRJSCS sera réorganisée avec la partie JS, jeunesse et sport qui rejoindra le Rectorat dans une Délégation Académique et la partie CS, cohésion sociale qui fusionnera avec la DIRRECTE.</p> <p>Les missions concernant le sport de haut niveau seront transférées au CREPS et les missions de délivrance des diplômes seront transférées au Rectorat (division des examens et concours).</p> <p>- Une nouvelle gouvernance du sport va se concrétiser par la délégation d'une partie des missions du ministère du sport à une <b>agence nationale du sport</b> dans 2 domaines : le sport de haut niveau et le développement de la pratique sportive. Cette agence prend la forme d'un GIP, groupement d'intérêt public avec une gouvernance partagée entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique mais des moyens issus de l'Etat.</p> <p>- Suite au transfert du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) vers l'agence nationale du sport, le statut des conseillers techniques sportifs est amené à être modifié.</p> <p>Cette réorganisation, non finalisée, soulève encore beaucoup de questions, notamment sur la gestion des ressources pour les CREPS, la responsabilité accrue des fédérations, les risques de clivage entre les pratiques sportives de haut niveau et les autres performances, un possible rapprochement avec le Rectorat.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout à l'ordre du jour : bilan de la venue de la présidence de Lyon1 à l'UFR STAPS.</li> </ul>	